

Carte de Bain-de-Bretagne : 02 40 81 25 08
 02 40 81 25 11
 02 40 81 25 12
 02 40 81 25 13
 02 40 81 25 14
 02 40 81 25 15
 02 40 81 25 16
 02 40 81 25 17
 02 40 81 25 18
 02 40 81 25 19
 02 40 81 25 20
 02 40 81 25 21
 02 40 81 25 22
 02 40 81 25 23
 02 40 81 25 24
 02 40 81 25 25
 02 40 81 25 26
 02 40 81 25 27
 02 40 81 25 28
 02 40 81 25 29
 02 40 81 25 30
 02 40 81 25 31
 02 40 81 25 32
 02 40 81 25 33
 02 40 81 25 34
 02 40 81 25 35
 02 40 81 25 36
 02 40 81 25 37
 02 40 81 25 38
 02 40 81 25 39
 02 40 81 25 40
 02 40 81 25 41
 02 40 81 25 42
 02 40 81 25 43
 02 40 81 25 44
 02 40 81 25 45
 02 40 81 25 46
 02 40 81 25 47
 02 40 81 25 48
 02 40 81 25 49
 02 40 81 25 50
 02 40 81 25 51
 02 40 81 25 52
 02 40 81 25 53
 02 40 81 25 54
 02 40 81 25 55
 02 40 81 25 56
 02 40 81 25 57
 02 40 81 25 58
 02 40 81 25 59
 02 40 81 25 60
 02 40 81 25 61
 02 40 81 25 62
 02 40 81 25 63
 02 40 81 25 64
 02 40 81 25 65
 02 40 81 25 66
 02 40 81 25 67
 02 40 81 25 68
 02 40 81 25 69
 02 40 81 25 70
 02 40 81 25 71
 02 40 81 25 72
 02 40 81 25 73
 02 40 81 25 74
 02 40 81 25 75
 02 40 81 25 76
 02 40 81 25 77
 02 40 81 25 78
 02 40 81 25 79
 02 40 81 25 80
 02 40 81 25 81
 02 40 81 25 82
 02 40 81 25 83
 02 40 81 25 84
 02 40 81 25 85
 02 40 81 25 86
 02 40 81 25 87
 02 40 81 25 88
 02 40 81 25 89
 02 40 81 25 90
 02 40 81 25 91
 02 40 81 25 92
 02 40 81 25 93
 02 40 81 25 94
 02 40 81 25 95
 02 40 81 25 96
 02 40 81 25 97
 02 40 81 25 98
 02 40 81 25 99
 02 40 81 26 00

À LA UNE DU PAYS. Une pétition contre la fermeture de la piscine

À Bain-de-Bretagne, les fonctionnaires accompagnés de la CGT appellent les citoyens et usagers à « défendre leur piscine » avant le vote de sa fermeture définitive.

L'avenir de la piscine était au cœur du prochain conseil municipal, qui se tiendra lundi 29 janvier. Problèmes d'usure, de chauffage, d'équipement, de piscine trop étroite, affaissement du terrain... Depuis plusieurs années, les problèmes s'accumulent, le projet de rénovation de l'infrastructure batage et pèse lourdement dans le porte-monnaie de la commune. Pour pallier le déficit qu'elle engendre, Yves Thibault, maire de Bain-de-Bretagne, avait demandé, en décembre dernier, le transfert de sa gestion à la Communauté de communes.



Salariés, usagers et syndicats se mobilisent, avant la décision finale des élus, pour la sauvegarde de la piscine.

D'autres « possibilités »

Cet ultime recours n'ayant pas abouti, les élus tentent donc de se prononcer, lors de ce conseil, sur le maintien de la piscine en fonctionnement, ou sa fermeture définitive. Une option inenvisageable pour les salariés de la piscine qui, épaulés par la CGT et le syndicat national professionnel des maîtres nageurs sauveteurs (SNMNS), font circuler depuis plusieurs jours une pétition.

« Des solutions bien moins onéreuses que le coût de la fermeture envisagée existent pour maintenir l'ouverture de l'établissement actuel,

soulignent-ils. C'est pourquoi, il pourrait être regrettable de prononcer la fermeture définitive d'un service public de cette importance avant d'avoir essayé ou évalué les possibilités pour le maintien de son fonctionnement. Il est par ailleurs intenable de remettre en cause un service à la population qui est facteur d'équilibre, de santé et d'épanouissement. »

Un « lien social »

Outre l'aspect financier, les fonctionnaires estiment que

la piscine, en fonctionnement depuis 30 ans, reste avant tout un « lien social pour les usagers de Bain et des communes environnantes », soit « quelque 75 000 usagers par an », et indispensable pour les plus jeunes : « la natation scolaire est obligatoire dans les programmes de l'Éducation nationale. Chaque jour, si la piscine ferme, plus de 400 scolaires se retrouveraient privés d'un apprentissage capital pour leur sécurité. »

Les auteurs de la pétition insistent également, en cas de fermeture, sur le risque de désintégration de la collectivité, engendrée par une « baisse de la population, des associations, de la valeur immobilière et des commerces dans les années à venir ».

Salariés et syndicats invitent donc les personnes qui le souhaitent à « apporter leur soutien à la réouverture de la piscine en venant au conseil municipal du lundi 29 janvier, à 20 h 30 à la mairie » et en « signant la pétition qui circule ».

Celle-ci est disponible dans les commerces et associations de la commune.

Démence Demay

« Contact : UGICT-CGT au 06 31 67 12 67, ou sur rennesmetropole.reference-syndicale.fr. La pétition est à renvoyer sur ugict-ugtd@rennesmetropole.fr ou à l'UGICT-CGT, 8, place de Thorigné, 35200 Rennes.

AGNE e municipale portes



guet dans la commune.

meilleure qualité qui se trouvent
 près des bâtiments des services
 techniques est donc l'année
 des habitants peuvent s'adresser
 pour continuer à travailler le
 pour le maintien de la piscine.

PROJET. Une nouvelle réunion pour finaliser la Coopérative jeunes majeurs

Après une première réunion, les élus de la Communauté de communes de la région de la Mayenne ont décidé de se réunir à nouveau pour finaliser le projet de la Coopérative jeunes majeurs.